



---

**BURKINA FASO**  
**RÉPONSE RAPIDE**  
**TRANSFERTS MONÉTAIRES ET DES BONS**  
**D'ACHAT**  
**2020**

**20-RR-BFA-46439**

Barbara Manzi

Coordinateur Résident / Humanitaire

## PARTIE I – APERÇU DE L'ALLOCATION

---

### RÉSUMÉ DU PROCESSUS ET DE LA CONSULTATION :

Merci d'indiquer quand la revue après action (RAA) a été conduite et qui y a participé.

30-09-2021

Le CWG a organisé le 9 Septembre 2021 une discussion sur la 'Revue après action' de l'allocation CERF pour discuter avec le PAM, les Coordonnateurs de Cluster, OCHA et autres parties prenantes des leçons apprises de l'institutionnalisation des transferts monétaires et de l'ampleur grandissante du rôle de ces derniers au Burkina Faso pour l'assistance humanitaire. Les échanges ont permis d'explorer les facteurs et tendances susceptibles d'affecter les actions humanitaires dans le domaine des transferts monétaires. Avec la validation imminente du Panier de Dépenses Minimum (MEB) et les prévisions de croissance sur l'utilisation des transferts monétaires, le CWG organisera d'autres discussions similaires à celle que l'intervention CERF a permis au cours du financement, pour continuer à appuyer la communauté humanitaire dans les analyses conjointes et la prise de décisions portant sur l'usage des modalités adéquates et la pertinence des transferts monétaires lors de crises particulières.

Merci de confirmer que le rapport final a été discuté avec l'équipe humanitaire et/ou l'équipe de pays des Nations-Unies et avec les coordinateurs sectoriels.

Oui  Non

Merci de confirmer que le rapport final été partagé pour examen aux intervenants dans le pays (c-à-d les agences bénéficiaires du CERF, les coordinateurs et membres des secteurs/groupes sectoriels et les institutions gouvernementales compétentes).

Oui  Non

## 1. PRIORISATION STRATÉGIQUE

### Déclaration stratégique du Coordinateur Résident / Humanitaire :

L'allocation de 6 millions de dollars au Burkina Faso par le CERF dans le cadre de son enveloppe multi-pays de fin d'année (2020) pour l'aide alimentaire en espèces reflète à la fois le niveau critique des besoins dans le pays, qui faisait face à la menace de voir apparaître des conditions de famine – une situation qui a depuis motivé son inclusion comme l'un des quatre pays de concentration pour le Task Force de Haut Niveau sur la prévention de la famine en 2021 – apportant un financement important pour assurer la transition d'une année financière à l'autre pour le soutien essentiel aux populations déplacées, et la priorité accordée par le leadership humanitaire du pays à la promotion de l'utilisation coordonnée des interventions en espèces, notamment dans le cadre des efforts visant à élargir l'accès à l'assistance humanitaire dans les zones les plus difficiles à atteindre. Programmé simultanément - et donc conjointement - avec l'allocation de 6 millions de dollars reçue de la fenêtre des urgences sous-financées (UFE) en 2020, le financement spécifique à l'assistance alimentaire a permis de fournir une aide vitale à 148 566 personnes dans le besoin à un moment où les fonds manquent cruellement (NB : le PAM a distribué des rations réduites au Burkina Faso tout au long de l'année 2021 en raison du manque de fonds) et a soutenu une base élargie pour les interventions en espèces, y compris le développement du MEB.

### Valeur ajoutée du financement CERF :

Cette allocation du CERF a permis la mise à l'échelle de l'utilisation des transferts monétaires lors de la réponse d'urgence au Burkina Faso. En effet, grâce à cette allocation, le PAM et ses partenaires ont pu assister 148 566 PDI (personnes déplacées internes) avec des transferts monétaires. Cette mise à l'échelle s'est basée sur les processus déjà en place, notamment le ciblage basé sur la vulnérabilité et les contrats existants avec des partenaires opérationnels dans les zones d'interventions. Les nouveaux partenaires financés à travers cette allocation CERF ont permis d'atteindre de nouvelles zones d'intervention, améliorant ainsi la couverture géographique des zones difficiles d'accès dans les provinces du Bam, de Gourma, de Komoindjari, de Yatenga, du Soum et du Seno.

En outre, cette contribution a renforcé la coordination autour du Panier de Dépenses Minimum (MEB), qui est en cours de finalisation à la date d'Octobre 2021. Le MEB est un outil d'analyse essentiel pour renforcer la coordination de tous les acteurs humanitaires sur les transferts monétaires.

### Les financements du CERF ont-ils permis de fournir rapidement une assistance aux bénéficiaires ?

Oui

En partie

Non

Ce fonds a permis au PAM de fournir une assistance alimentaire inconditionnelle en transferts monétaires aux bénéficiaires. Le PAM avait déjà des partenaires expérimentés en matière de transferts monétaires avec des contrats actifs, auxquels se sont ajoutés de nouveaux partenaires expérimentés. Les fonds du CERF ont donc permis un rapide scale-up de ses opérations en transferts monétaires déjà en place.

### Le CERF a-t-il contribué à apporter une réponse dans les temps pour répondre aux besoins pour lesquels l'élément « temps » est critique ?

Oui

En partie

Non

La contribution CERF a permis de fournir une réponse appropriée aux besoins d'urgence des bénéficiaires. Ceci fut possible grâce à un ciblage basé sur la vulnérabilité, dont l'analyse avait été initié en septembre 2020. A partir de mars 2021, les comités de ciblage ainsi que les listes avaient été établis, et la contribution a permis de transférer l'assistance rapidement aux personnes les plus vulnérables présentant les besoins les plus critiques.

### Le CERF a-t-il amélioré la coordination au sein de la communauté humanitaire ?

Oui

En partie

Non

L'allocation du CERF a permis d'adresser les obstacles spécifiques qu'entraînent les transferts monétaires sur le plan de la coordination humanitaire au niveau national. Grâce à ces fonds, le PAM a pu mettre en place les forums nécessaires pour une plus grande collaboration entre les acteurs humanitaires, le groupe inter-cluster de la coordination (ICCG), le Cluster Sécurité Alimentaire, et le Cash Working Group (CWG), notamment en finançant plusieurs ateliers pour discuter des facteurs clefs pour appuyer la coordination

humanitaire. Ce travail permettra au CWG d'harmoniser les taux de paiements et des montants transférés aux personnes vulnérables tout en renforçant les liens avec le système de responsabilité sectorielle, à la fois au sein des clusters et dans l'ensemble de la réponse humanitaire. Le MEB sera finalisé en octobre 2021. De plus, avec les partenaires de mise en œuvre, un autre atelier a été fait à Kaya en février 2021, où ont participé les contreparties du gouvernement, afin d'améliorer le consensus sur les objectifs et processus des transferts monétaires, ainsi que les éléments de contrôle et protection nécessaires. Enfin, le CWG a organisé en Septembre 2021 une discussion sur la 'Revue après action' de l'allocation CERF pour discuter avec le PAM, ICCG, OCHA et autres parties prenantes des leçons apprises de l'institutionnalisation des transferts monétaires et de l'ampleur grandissante du rôle de ces derniers au Burkina Faso pour l'assistance humanitaire.

**Les fonds du CERF ont-ils contribué à améliorer la mobilisation d'autres sources de financement ?**

Oui  En partie  Non

Le PAM a réussi à sécuriser une deuxième allocation de Réponse Rapide ainsi qu'une allocation d'Urgence Sous-Financée de la part du Secrétariat du CERF, en partie grâce aux réalisations de cette contribution. De plus, l'établissement du MEB, dont les ateliers d'analyse et d'échanges furent financés par cette allocation, sera un outil de taille pour le plaidoyer et la levée de fonds (le MEB permettant d'établir la situation des dépenses nécessaires, il devient plus évident de démontrer l'écart entre les ressources et les besoins des ménages auprès des bailleurs de fonds).

**Considérations stratégiques des quatre domaines prioritaires humanitaires<sup>1</sup> :**

Cette allocation a permis de traiter les aspects de l'appui aux femmes et aux filles ainsi que les autres aspects de la protection. En effet, la protection est un élément transversal des opérations du PAM. La formation des partenaires à Kaya en Février 2021, financée par ce fonds, a ainsi inclus des éléments de protection, y compris au niveau du genre et de la violence basée sur le genre, tel que les PSEA (*Protection Against Sexual Abuse*), afin de sensibiliser les partenaires aux risques encourus par les bénéficiaires (les femmes et les filles en particulier) et accroître leurs capacités pour mitiger les risques et répondre à une plainte.

Au vu de la détérioration sécuritaire, le CERF pourrait contribuer à faire progresser les efforts collectifs en rejoignant le plaidoyer pour un réseau PSEA commun ainsi que l'appui et le plaidoyer auprès des acteurs concernés (institutions financières internationales par exemple) pour le renforcement des systèmes d'enregistrement et d'identification du gouvernement (qui sont des éléments clés du processus d'assistance et qui concentrent beaucoup de risques de protection).

**Tableau 1 : Aperçu de financement (US\$)**

<b>Montant total nécessaire à la réponse humanitaire</b>	<b>424 400 000</b>
CERF	6 000 000
Fonds humanitaire commun / Fonds pour les interventions d'urgence (le cas échéant)	0
Autres (bilatéral / multilatéral)	167 754 294
<b>Financement total reçu pour la réponse humanitaire (par source ci-dessus)</b>	<b>257,053,544</b>

**Tableau 2 : Subventions d'urgence du CERF par projet et secteur / cluster (US\$)**

Agence	Code du projet	Secteur / cluster	Montant
WFP	20-RR-WFP-055	Sécurité alimentaire - Assistance alimentaire	6 000 000
<b>Total</b>			<b>6 000 000</b>

<sup>1</sup> En janvier 2019, le coordinateur des secours d'urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires qui sont souvent sous-financés et peu considérés quand des fonds sont alloués à une action humanitaire. Le ERC a recommandé aux CR/CH d'accorder davantage d'attention à ces quatre domaines en s'assurant qu'ils sont pris en compte de manière concrète lors de la priorisation des besoins pour les demandes au CERF. Ces quatre domaines sont : (1) l'appui aux femmes et aux filles incluant la violence basée sur le genre, la santé reproductive et l'autonomisation des femmes ; (2) les programmes ciblant les personnes vivant avec un handicap ; (3) l'éducation dans les crises prolongées ; (4) les autres aspects de la protection. Veuillez-vous référer aux questions et réponses relatives aux quatre domaines prioritaires du ERC [ici](#).

**Tableau 3 : Répartition du financement du CERF par modalités de mise en œuvre (US\$)**

<b>Total des fonds utilisés directement par les agences des Nations Unies y compris l'acquisition des marchandises de secours</b>	<b>5 739 221</b>
Fonds transférés aux partenaires gouvernementaux *	102 165
Fonds transférés aux partenaires ONG internationales pour mise en œuvre *	94 249
Fonds transférés aux partenaires ONG nationales pour mise en œuvre *	64 365
Fonds transférés aux partenaires de Croix-Rouge et du Croissant-Rouge *	0
<b>Total fonds transférés aux partenaires (IP) *</b>	<b>260 779</b>
<b>Total</b>	<b>6 000 000</b>

\* Les chiffres indiqués dans le tableau 3 sont basés sur les rapports de projet (partie II, sections 1) et doivent être cohérents avec l'aperçu des sous-subsventions en annexe.

## 2. PRIORISATION OPÉRATIONNELLE

### **Aperçu situation humanitaire (en anglais pour publication en ligne) :**

The humanitarian situation in Burkina Faso has continued to worsen in recent months, exacerbated by the COVID-19 pandemic, with chronic food insecurity being one of the core challenges to impact the lives of the population. An estimated 2.8 million people are food insecure (IPC Phase 3+) according to the latest assessments, including over 11,000 people experiencing famine-like conditions.

### **Utilisation opérationnelle de l'allocation CERF (en anglais pour publication en ligne) :**

In response to the crisis, CERF allocated \$6 million from its Rapid Response window for the immediate commencement of life-saving activities. This funding will enable the World Food Programme (WFP) and partners to provide life-saving cash and voucher assistance to 95,177 people, including 15,838 women, 14,619 men, and over 64,000 children in Bam, Gourma, Komonjdjari, Yatenga, Soum, Seno. This allocation is part of an \$80 million CERF allocation to support cash programming in response to increasing food insecurity in 6 countries.

### **Personnes ayant reçu une assistance directe :**

Grâce à cette contribution, le PAM a pu assister 148 566 PDI vulnérables avec de l'assistance en transferts monétaires inconditionnels. Le PAM utilise les rapports des prestataires de services financiers et des partenaires de mise en œuvre pour comptabiliser les bénéficiaires. Les partenaires ont opéré des vérifications des listes de distributions en coordination avec les comités de représentants de bénéficiaires ainsi que de l'Action Sociale, afin d'éviter des erreurs d'inclusion ou d'exclusion (y compris le double comptage). Cependant, il faut noter que les bénéficiaires directs ont reçus des rations réduites, à cause du manque de financement des opérations d'urgence et pour éviter une interruption d'assistance, ce qui explique les chiffres élevés par rapport aux chiffres planifiés (cf section 3).

### **Personnes ayant reçu une assistance indirecte :**

Les communautés hôtes, soit environ 500 000 personnes, accueillant les bénéficiaires déplacés ont indirectement bénéficié de cette assistance, car le projet a allégé la pression sur leurs ressources. En outre, l'injection du cash dans l'économie locale a permis de stimuler les marchés locaux au-delà des bénéficiaires directs.

En outre, deux ateliers de consolidation du MEB furent organisés en février et en juin. L'atelier-bilan de juin a présenté les résultats, les leçons apprises de chaque partenaire, et a permis ainsi aux six partenaires du PAM (dont trois nationaux) ainsi qu'au gouvernement de tirer profit des leçons apprises du projet. En outre, les partenaires du PAM ont aussi bénéficié de renforcement des capacités sous la forme de formations et de remise d'équipements informatiques.

**Tableau 4 : Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF par secteur / cluster \***

Secteur / cluster	Prévu					Atteint				
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Sécurité alimentaire - Assistance alimentaire	15 838	14 619	33 654	31 066	95 177	29 785	25 427	47 157	46 197	148 566

\* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

**Table 5 : Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF par secteur / cluster \***

Categories	Prévu	Atteint
Réfugiés	0	0
Retournés	0	0
Déplacés internes	95 177	148 566
Communautés d'accueil	0	0
Autres personnes touchées	0	0
<b>Total</b>	<b>95 177</b>	<b>148 566</b>

**Tableau 6 : Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF par sexe et âge \***

Sexe & âge	Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF		Nombre de personnes handicapées (PwD) assistées grâce au financement du CERF	
	Prévu	Atteint	Prévu	Atteint
Femmes	15 838	29 785	183	357
Hommes	14 619	25 427	169	305
Filles	33 654	47 157	389	566
Garçons	31 066	46 197	359	554
<b>Total</b>	<b>95 177</b>	<b>148 566</b>	<b>1 100</b>	<b>1 782</b>

### 3. ENSEIGNEMENTS TIRÉS

#### OBSERVATIONS POUR LE SECRETARIAT DU CERF

Enseignements tirés	Suggestions de suivi / amélioration
La finalisation du MEB est une importante étape dans l'avancement des interventions transferts monétaires	N'exclure pas le financement des activités de coordination et de capacitation où ça constitue un catalyseur pour l'action humanitaire

#### OBSERVATIONS POUR L'ÉQUIPE DE PAYS

Enseignements tirés	Suggestions de suivi / amélioration	Entité responsable
La coordination Cash devrait s'impliquer davantage avec celle de la redevabilité pour assurer une bonne communication sur la modalité en réponse aux attentes de la communauté	Une collaboration de la Coordonnatrice Cash dans le développement des messages clés et leur circulation dans les retours à la communauté affectée	Coordonnatrice CWG, membres du CWG



## PARTIE II – APERÇU DES PROJETS

### 3. RAPPORTS DES PROJETS

#### 3.1 Rapport du projet 20-RR-WFP-055

1. Information sur le projet			
Agence :	WFP	Pays :	Burkina Faso
Secteur / cluster :	Sécurité alimentaire - Assistance alimentaire	Code du projet :	20-RR-WFP-055
Titre du projet :	Assistance alimentaire via transferts monétaires pour sauver les vies des personnes déplacées internes dans les zones prioritaires		
Date de début :	08/01/2021	Date de fin :	07/07/2021
Révisions :	Extension sans cout <input type="checkbox"/>	Redéploiement des fonds <input type="checkbox"/>	Reprogrammation <input type="checkbox"/>

Financement	<b>Montant total des besoins du secteur pour répondre à l'urgence :</b>	<b>US\$ 149 000 000</b>
	<b>Financement total reçu pour la réponse sectorielle de l'agence à l'urgence en cours :</b>	<b>US\$ 106 000 000</b>
	<b>Montant reçu du CERF :</b>	<b>US\$ 6 000 000</b>
	<b>Total des sous-subsventions du CERF transférées aux partenaires de mise en œuvre :</b>	<b>US\$ 260 779</b>
	Partenaires gouvernementaux	US\$ 102 165
	Partenaires ONG internationale	US\$ 94 249
	Partenaires ONG nationale	US\$ 64 365
Croix Rouge / Croissant Rouge	US\$ 0	

#### 2. Résumé des résultats obtenus

Grâce à cette subvention RR du CERF, le PAM et ses partenaires ont assisté 148 566 PDI vulnérables avec des transferts monétaires dans le Bam, Gourma, Komonjdjari, Yatenga, Soum et Seno. L'inclusion de nouveaux partenaires a permis d'accroître la couverture sur des zones difficiles d'accès. En effet, cette contribution a permis une rapide mise à l'échelle des transferts monétaires au Burkina Faso, alimentant aussi les analyses et évaluations nécessaires à l'établissement d'un panier de dépenses minimum (MEB). En outre, le PAM a formé six partenaires sur les objectifs généraux du projet, les informations relatives au suivi, à l'établissements de rapport, à la communication, à la protection, au genre, et à d'autres initiatives connexes. Ces partenaires ont aussi vu leurs capacités renforcées par la provision d'équipements informatiques.

De façon plus générale, le PAM a amélioré la régularité de son assistance d'urgence aux PDIs comparé à 2020, ce qui a permis une meilleure prévisibilité pour les ménages, qui eurent moins recours à des stratégies négatives d'adaptation qu'à l'accoutumé (vente de produits actifs, déscolarisation des enfants, réduction de nombre de repas, etc.). Une stratégie d'accès, comprenant une meilleure coordination militaro-civil (CM-COORD) et l'utilisation d'UNHAS, fut clé pour contourner les défis sécuritaires et accéder aux personnes enclavées.

### 3. Modifications

Le contexte sécuritaire n'a cessé de se détériorer au Burkina Faso pendant la mise en place du projet, accroissant le nombre de personnes vulnérables ainsi que le nombre de déplacés. A la date de septembre 2021, le Burkina compte presque 1,4 million de PDIs et 2,9 millions de personnes en insécurité alimentaire pendant la période de soudure (juin-juillet-août 2021). Selon ACLED (*Armed Conflict Location & Event Data Project*), l'attaque à Solhan le 5 juin 2021 par des groupes armés non-étatiques (GANEs) fut la plus meurtrière depuis le début du conflit (environ 160 morts)<sup>2</sup>.

Au moment de la soumission de la proposition, le PAM avait prévu des rations complètes et n'avait pas encore mis en œuvre de ciblage basé sur la vulnérabilité. Or, depuis janvier 2021, pour cause de manque de financements, le PAM a été forcé d'appliquer des réductions de rations (transferts de cash et de vivres), afin d'éviter une interruption de l'assistance compte tenu des ressources limitées. En utilisant des rations réduites, le PAM a pu couvrir un plus grand nombre de bénéficiaires que prévu dans la proposition (95 177 avec des rations complètes de USD 16). Ces modifications furent discutées et approuvées par le secrétariat du CERF. Ainsi, 108 219 bénéficiaires ont reçu la moitié de leur ration de cash, c'est-à-dire 4 000 FCFA ou USD 8, tandis que 40 346 ont reçu 75% des rations soit 6 000 FCFA ou USD 12. En outre, suivant la finalisation d'une analyse socioéconomique sur un échantillon d'environ 65 000 ménages, le PAM a mis en œuvre en mars 2021 un ciblage basé sur la vulnérabilité, permettant de prioriser les ménages PDIs « pauvres » et « très pauvres ».

Le début du financement CERF a connu quelques retards, en lien avec les discussions avec OCHA localement sur l'intégration du Cluster Sécurité Alimentaire et du groupe de travail cash dans la sélection des partenaires de mise en œuvre. L'inclusion de trois nouveaux partenaires a été un processus plus conséquent que prévu et n'a pu être finalisé qu'à la fin du mois de mars 2021, quand la formation de l'ensemble des partenaires de mise en œuvre du CERF a eu lieu à Kaya. Cependant, pendant le processus de sélection, le PAM a avancé et a réalisé l'évaluation de référence pertinente dans les zones touchées (qui sert de base technique pour assurer la traçabilité de l'impact du PAM et des partenaires). Par conséquent, les distributions ont commencé au mois de mars 2021. Cependant, le PAM a pu rattraper ces retards et a achevé les objectifs ciblés en conformité avec les modifications convenues avec OCHA et le secrétariat du CERF (nombre de personnes et rations réduites) sans extension de projet.

---

<sup>2</sup> <https://acleddata.com/2021/06/17/sahel-2021-communal-wars-broken-ceasefires-and-shifting-frontlines/>

#### 4. Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF au niveau du projet \*

Secteur / cluster	Sécurité alimentaire - Assistance alimentaire									
Catégorie	Prévu					Atteint				
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Réfugiés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Retournés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Déplacés internes	15 838	14 619	33 654	31 066	95 177	29 785	25 427	47 157	46 197	148 566
Communautés d'accueil	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres personnes touchées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>15 838</b>	<b>14 619</b>	<b>33 654</b>	<b>31 066</b>	<b>95 177</b>	29 785	25 427	47 157	46 197	148 566
<b>Personnes handicapées (PwD) sur le total</b>										
	183	169	389	359	1 100	357	305	566	554	1 782

\* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

## 5. Personnes indirectement ciblées par le projet

Les communautés hôtes, soit environ 500 000 personnes, accueillant les bénéficiaires déplacés ont indirectement bénéficié de cette assistance, car le projet a allégé la pression sur leurs ressources. En outre, l'injection du cash dans l'économie locale permet de stimuler les marchés locaux au-delà des bénéficiaires directs. En outre, les partenaires du PAM ont aussi bénéficié de renforcement des capacités sous la forme de formations techniques sur les transferts monétaires (avec une composante protection et genre) ainsi que d'une remise d'équipements informatiques.

En outre, deux ateliers de consolidation du MEB furent organisés en Mars et en Avril 2021. Un rapport final, établi en Septembre 2021, et permis ainsi aux six partenaires du PAM (dont trois nationaux) ainsi qu'au gouvernement de tirer profit des leçons apprises du projet. UN atelier national de validation du MEB est prévu en Octobre 2021.

Le CWG a organisé en Septembre 2021 une discussion sur la 'Revue après action' de l'allocation CERF pour discuter avec le PAM, ICCG, OCHA et autres parties prenantes des leçons apprises de l'institutionnalisation des transferts monétaires et de l'ampleur grandissante du rôle de ces derniers au Burkina Faso pour l'assistance humanitaire. Les échanges ont permis d'explorer les facteurs et tendances susceptibles d'affecter les actions humanitaires dans le domaine des transferts monétaires. Avec la validation imminente du MEB et les prévisions de croissance sur l'utilisation des transferts monétaires, le CWG organisera d'autres discussions similaires à celle que l'intervention 'CERF' a permise au cours du financement, pour continuer à appuyer ICCG dans les analyses conjointes et la prise de décisions portant sur l'usage des modalités adéquates et la pertinence des transferts monétaires lors de crises particulières.

## 6. Cadre de résultats du projet CERF

<b>Objectif du projet</b>	Assistance alimentaire via transferts monétaires pour sauver les vies des personnes déplacées internes dans les zones prioritaires de l'action humanitaire			
<b>Résultat 1</b>	Amélioration de la sécurité alimentaire des ménages déplacés			
<b>Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ?</b> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>				
<b>Secteur / cluster</b>	Sécurité alimentaire - Assistance alimentaire			
<b>Indicateurs</b>	<b>Description</b>	<b>Valeur cible</b>	<b>Valeur atteinte</b>	<b>Source de vérification</b>
Indicateur 1.1	Pourcentage de ménages qui déclarent être en mesure de répondre aux besoins de base de leurs ménages (tous / la plupart / certains / aucun), selon leurs priorités	À établir après la baseline	58%	Rapport PDM
Indicateur 1.2	Score de consommation alimentaire [Pauvre <5%, Borderline (<15%), Acceptable (>80%)]	>80%	[Pauvre :16% Borderline : 50% Acceptable :34%	Rapport PDM
Indicateur 1.3	Indice de stratégie d'adaptation basé sur la consommation réduite (moyenne)	<6	7	Rapport PDM
Indicateur 1.4	Diversité alimentaire minimale pour les femmes en âge de procréer	>20%	35%	Rapport PDM
Indicateur 1.5	Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles déplacés internes recevant des transferts monétaires	95,177	148 566	COMET

Indicateur 1.6	Montant total transféré aux bénéficiaires ciblés	4,568,498	4 568 498	COMET
Indicteur 1.7	Nombre des staffs de partenaires coopérants formés	25	25	Fiche de présence
Indicateur 1.8	Nombre des staffs de partenaires gouvernementaux formés	10	8	Fiche de présence
Indicateur 1.9	Proportion de personnes assistées informées des caractéristiques du programme (ciblage, rations, durée de l'aide)	>80%	87%	Rapport PDM
Indicateur 1.10	Proportion des activités de projet pour lesquelles les commentaires des bénéficiaires sont documentés, analysés et intégrés dans l'amélioration du programme	100%	100%	Rapport CFM
Indicateur 1.11	Proportion de personnes ciblées accédant à l'assistance sans problèmes de protection	>90%	96%	Rapport PDM
Indicateur 1.12	Proportion de personnes ciblées bénéficiant de l'assistance sans problèmes de sécurité	>90%	74%	Rapport PDM
Indicateur 1.13	Proportion de personnes ciblées qui déclarent que les programmes du PAM respectent leur dignité	>90%	96%	Rapport PDM
Indicateur 1.14	Proportion de personnes ciblées ayant un accès sans entrave aux programmes du PAM et des partenaires	100%	93%	Rapport PDM
Indicateur 1.15	Proportion de ménages dans lesquels les femmes, les hommes ou les femmes et les hommes ensemble prennent des décisions sur l'utilisation des espèces, ventilée par modalité de transfert	Femme > 20% Homme <20% Ensemble >60%	53%	Rapport PDM
Indicateur 1.16	Proportion d'entités décisionnelles concernant l'assistance alimentaire - comités, conseils d'administration, équipes, etc. – dont les membres sont des femmes	>60%	100%	Listes des comités
<b>Explication du résultat et de la variation de l'indicateur</b>		Comme expliqué précédemment, le PAM a été forcé d'appliquer des rations réduites, ce qui a augmenté le nombre de bénéficiaires (indicateur 1.5). Le score de consommation alimentaire (indicateur 1.2) acceptable n'a pas atteint les 80% du fait des éléments contextuels, notamment de la hausse de la vulnérabilité due à l'insécurité et à l'impact sur les marchés (hausse des prix des céréales, dysfonctionnement de l'approvisionnement). Les réductions de rations (jusqu'à 50%) ont certainement été un facteur contribuant.		

Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 1.1	Formation des partenaires pour la mise en œuvre du CBT	PAM/partenaires financiers
Activité 1.2	Baseline assessment pour le suivi des activités CERF	PAM
Activité 1.3	Fournir une assistance intégrée comprenant des espèces aux PDI	PAM
Activité 1.4	Suivi de la mise en oeuvre	PAM/Partenaires coopérants
Activité 1.5	Endline assessment pour le suivi des activités CERF	PAM
Activité 1.6	Atelier de restitution/dissémination aux partenaires du CWG/FSC	PAM/CWG/FSC
Activité 1.7	Collecte de données pour le MEB – revue du gap financier et vulnérabilité – revue de la protection des consommateurs/inclusion financière	PAM/CWG
Activité 1.8	Atelier sur le MEB / revue du transfert pour les besoins de base	PAM/CWG
Activité 1.9	Coordination avec le FSC/CWG de la gestion des partenariats développés dans le cadre du projet	PAM/CWG/FSC

## 7. Programmation efficace

Le CERF attend des partenaires qu'ils intègrent et tiennent dûment compte des questions transversales telles que la redevabilité envers les personnes affectées (AAP), la protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PSEA), les personnes handicapées (PwD), la centralité de la protection ainsi que le genre et l'âge. En outre, le Coordonnateur des Secours d'Urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires sous-financés<sup>3</sup> qui manquent souvent de considération et de visibilité appropriées : les femmes et les filles, les personnes handicapées, l'éducation et la protection. **Dans la section suivante, veuillez montrer comment les questions intersectorielles et les quatre domaines prioritaires sous-financés du ERC ont été intégrés et devraient mettre en évidence l'impact obtenu si possible.**

### a. Redevabilité envers les personnes affectées (AAP)<sup>4</sup> :

Les interventions du PAM sont basées sur des principes humanitaires et l'approche de « Ne pas nuire » (Do No Harm). Le PAM et ses partenaires utilisent des approches communautaires inclusives et participatives pour l'identification des besoins.

Le PAM assiste sur la base d'un ciblage fait sur la vulnérabilité des personnes déplacées. Ainsi, pour ce projet, les PDI pauvres et très pauvres ont été ciblés par cette initiative après le ciblage effectué en mars 2021. Des bénéficiaires ont activement participé au ciblage à travers les comités de ciblage, dont le rôle principal était de vérifier les listes afin d'éviter les erreurs d'inclusion et d'exclusion. Des activités de sensibilisation auprès des bénéficiaires et des autorités locales ont été mises en place pour assurer un bon déroulement des distributions, notamment une campagne à travers des radios locales, mais aussi des posters, et la mise en place de comités de plaintes avec des représentants des communautés et des bénéficiaires. Enfin, depuis Avril 2021, le PAM a contracté un call center (iSON expériences) pour gérer le numéro vert, qui a permis d'absorber un plus grand volume d'appels.

<sup>3</sup> En janvier 2019, le coordonnateur des secours d'urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires qui sont souvent sous-financés et peu considérés quand des fonds sont alloués à une action humanitaire. Le ERC a recommandé aux CR/CH d'accorder davantage d'attention à ces quatre domaines en s'assurant qu'ils sont pris en compte de manière concrète lors de la priorisation des besoins pour les demandes au CERF. Bien que le CERF reste axé sur les besoins, l'ERC recherchera des équipes de pays pour prioriser les projets et les activités intégrées qui abordent systématiquement et efficacement ces quatre domaines. Ces quatre domaines sont : (1) l'appui aux femmes et aux filles incluant la violence basée sur le genre, la santé reproductive et l'autonomisation des femmes ; (2) les programmes ciblant les personnes vivant avec un handicap ; (3) l'éducation dans les crises prolongées ; (4) les autres aspects de la protection. Veuillez-vous référer aux questions et réponses relatives aux quatre domaines prioritaires du ERC [ici](#).

<sup>4</sup> Le AAP et le PSEA font partie intégrante des engagements de l'IASC et sont donc obligatoires pour la conformité de toutes les agences et partenaires des Nations Unies. Les agences n'ont pas nécessairement besoin de mettre en place de nouveaux mécanismes AAP et PSEA pour les projets CERF si des mécanismes fonctionnels sont déjà en place. Pour plus d'informations, veuillez référer [aux engagements de l'IASC AAP](#).

#### **b. Mécanismes de retour d'information et de plainte d'APP :**

Depuis 2018, le PAM a un numéro vert communiqué sur toutes les cartes SCOPE des bénéficiaires, ainsi que sur des posters et à travers des campagnes de sensibilisation. Depuis avril 2021, le PAM a externalisé le numéro vert à un call center (iSON Experiences) ayant une expérience significative au Burkina Faso (contrats établis avec Orange et le gouvernement). Le PAM a formé les agents du call center sur les éléments des opérations du PAM et comment répondre à une requête ou une plainte. Une campagne de communication sur le numéro vert a aussi eu lieu pour que les bénéficiaires connaissent la présence et le fonctionnement de ce mécanisme de retour. Depuis, le PAM reçoit en moyenne 1 500 appels par mois, dans quatre langues locales différentes. Les retours faits par les bénéficiaires influencent la prise de décision au niveau des programmes. La majorité des appels sont des demandes de renseignement à propos de l'enregistrement, chose prévue suite à la mise en oeuvre du ciblage en mars 2021 (puisque certains PDIs recevant de l'assistance furent déchargées). Si le PAM peut exploiter les tendances générales du mécanismes de retour des plaintes, les données d'identification des bénéficiaires restent confidentielles. En outre et sur chaque site de distribution, des comités de gestion des plaintes ont permis in situ de recueillir et traiter les plaintes des bénéficiaires.

#### **c. Prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) :**

Le PAM contribue à la réduction de l'exploitation et des abus sexuels, et à un processus de gestion de plaintes (y compris les plaintes sensibles) établi à travers le numéro vert. Les plaintes sont gérées de manière confidentielle. Le personnel traitant ces appels est féminin, afin de faciliter les échanges avec les bénéficiaires sur ces thématiques. Dans le cas où les problématiques s'orientent sur des aspects ayant trait à l'exploitation et aux abus sexuels, les plaintes sont enregistrées et les bénéficiaires sont redirigées vers les structures adéquates (UNFPA, UNHCR, cluster protection etc.). Le PAM applique une tolérance zéro concernant les incidents de SEA. Les équipes du PAM et les partenaires d'exécution ont tous reçu une formation de base sur la protection générale, le genre et la protection des enfants au début de 2021. Cette formation de base est renforcée par une formation continue tout au long de l'année pour les équipes du PAM. La compétence et la connaissance technique des éléments de protection et de PSEA fait intégralement partie des évaluations du PAM lors du processus de sélection des partenaires.

#### **d. Focus sur les femmes, les filles et les minorités sexuelles et de genre, y compris la violence sexiste :**

Le PAM et ses partenaires s'assurent de l'équitable accès des femmes aux sites de distributions. Aussi, le projet met l'accent sur l'intégration et l'autonomisation des femmes et des populations présentant des vulnérabilités économiques et sociales car, du fait de leur statut, ces personnes sont davantage susceptibles d'être sujettes à des violences physiques et socio-économiques basées sur le genre. Des focus groups composées de femmes ont été organisés lors de missions terrain. Le PAM a en outre recruté, depuis juillet 2021, une personne dédiée à la protection, y compris concernant le PSEA.

#### **e. Personnes handicapées (PwD) :**

La formation protection du PAM inclut des éléments de sensibilisations aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap. Le PAM travaille en étroite collaboration avec le Cluster Protection pour s'assurer que ses interventions prennent au maximum en compte les besoins et la sécurité des personnes en situation de handicap en particulier des femmes et des filles.

#### **f. Protection :**

Comme décrit plus haut, le PAM a formé ses staffs et partenaires sur la protection. Les données du call center ont permis au PAM de prendre le pouls de ses opérations et des risques de protection encourus par les bénéficiaires. Pour diversifier les sources de retour, le PAM a aussi conduit des entretiens semi-directifs, des focus groupes, ainsi que des enquêtes mobiles. En outre, le PAM a accru sa participation à la coordination civilo-militaire afin d'éviter tout risque sécuritaire pour ses bénéficiaires. Des mesures ont aussi été mises en place pour éviter la propagation de la COVID-19 à chaque site de distribution (distanciation sociale, port du masque, lave-mains et savons, etc.)

#### **g. Éducation :**

N/A

## 8. Programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat

### Utilisation de programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat :

Prévu	Atteint	Nombre total de personnes recevant l'assistance
Oui, le PTM est un composant	Oui, le PTM est un composant	148 566

Si **non**, veuillez expliquer pourquoi les transferts monétaires / les bons d'achat n'ont pas été pris en compte. Lorsque cela est possible, ce programme doit être considéré comme une option de réponse par défaut, et les transferts monétaires à objectifs multiples (MPC) doivent être utilisés dans la mesure du possible.

Si **oui**, notez brièvement comment les transferts monétaires / les bons d'achat sont utilisés, en soulignant l'utilisation des transferts monétaires à objectifs multiples (MPC), et si des liens avec les systèmes de protection sociale existants ont été explorés.

Avec cette contribution, le PAM a utilisé des transferts monétaires inconditionnels à usages multiples, sous forme de cash direct. La plupart des bénéficiaires étaient déjà digitalisés et présentaient déjà une carte SCOPE. Ceux qui n'en présentaient pas ont utilisé leur numéro de téléphone comme identifiant. A Djibo, le PAM a utilisé des coupons-papiers pour environ 10 000 personnes du fait des difficultés d'accès pour les prestataires de services financiers mais tenant compte de la fonctionnalité des marchés.

Les personnes ciblées par cette intervention ont été au préalable enregistré par les agents du Ministère de l'Action Sociale. En collaboration avec l'OIM et le HCR, le PAM est en train de voir les possibilités de soutenir le gouvernement à réformer son système d'enregistrement pour plus d'efficacité et d'efficience de ses programmes de protection sociale. En outre, la contribution permis d'améliorer la coordination et l'avancement des travaux en lien avec l'établissement du MEB. Le MEB fournira une base solide aux institutions et à la communauté humanitaire pour harmoniser les filets de protection sociale mis en œuvre à travers des transferts monétaires.

### Paramètres de modalité PMT / de bons d'achat :

Activité spécifique (y compris le # d'activité du cadre de résultats ci-dessus)	Nombre de personnes	Valeur du cash (US\$)	Secteur / cluster	Restriction
Activité 1.3	148 566	US\$ 4 568 498	Sécurité alimentaire - Assistance alimentaire	Sans restriction

## 9. Visibilité des activités financées par le CERF

Titre	Lien web / source
(A venir) Campagne publicitaire sur les réseaux sociaux sur les impacts de la crise au Burkina Faso	Vue de la détérioration continue de la situation sécuritaire au Burkina Faso et pour mieux apprécier les effets des actions conjuguées des bailleurs pour alléger les souffrances des personnes affectées par le conflit en cours, une campagne sur les réseaux sociaux est prévue de la mi-octobre à la mi-décembre. Au cours de cette période, de courtes vidéos (20 à 60 secondes) et des citations de bénéficiaires seront publiées régulièrement afin d'attirer l'attention publique sur les défis. Cette campagne sera une occasion de remercier chaque bailleur pour sa contribution spécifique mais également l'ensemble des bailleurs pour leur solidarité commune aux personnes déplacées internes et familles hôtes.



## ANNEX 1: CERF FUNDS DISBURSED TO IMPLEMENTING PARTNERS

CERF Project Code	CERF Sector	Agency	Implementing Partner Type	Total CERF Funds Transferred to Partner in USD
20-RR-WFP-055	Food Assistance	WFP	NNGO	\$37,944
20-RR-WFP-055	Food Assistance	WFP	NNGO	\$14,383
20-RR-WFP-055	Food Assistance	WFP	NNGO	\$12,038
20-RR-WFP-055	Food Assistance	WFP	INGO	\$34,275
20-RR-WFP-055	Food Assistance	WFP	INGO	\$32,997
20-RR-WFP-055	Food Assistance	WFP	INGO	\$26,977
20-RR-WFP-055	Food Assistance	WFP	GOV	\$102,165
20-RR-WFP-055	Food Assistance	WFP	NNGO	\$37,944
20-RR-WFP-055	Food Assistance	WFP	NNGO	\$14,383
20-RR-WFP-055	Food Assistance	WFP	NNGO	\$12,038
20-RR-WFP-055	Food Assistance	WFP	INGO	\$34,275

\